

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS**

Séance du 07 octobre 2014

Etaient excusés: BARBE Nicolas, GIRAUD Marc, JANNON Cécile

1/ Délibération pour signature de la convention avec le Département de l'Isère « maîtrise d'ouvrage déléguée pose d'ouvrage en attente du réseau fibre optique » sur la rue de la minoterie RD35

Madame le Maire explique l'opération et l'objet de la convention

La Commune de Saint-Gervais effectue des travaux en souterrain de long de la RD 35, enfouissement des réseaux électriques, France Telecom, réfection de la voirie ...

Le Département, dans le cadre du déploiement de la fibre optique, confie à la Commune le soin de faire déposer en souterrain les fourreaux en attente de la fibre optique et profite des travaux déjà en cours sur cette voie.

La Commune règle la totalité des travaux puis le CG38 rembourse la totalité de la dépense TTC, au vu des pièces justificatives (PV de remise des ouvrages de plans de recollement et factures acquittées). C'est le CG38 qui récupérera la TVA.

L'entreprise COLAS, déjà sur place pour les travaux sur cette RD, réalisera cette opération « fibre optique »

Le bureau d'études, SINTEGRA, déjà sur place, sera le maître d'œuvre

Montant des travaux liés à la mise en place de la fibre optique sur la rue de la Minoterie à St Gervais le port HT :	33 212.80 €
Taux de rémunération maîtrise d'œuvre du marché avec la mairie :	7.00%
Montant des honoraires HT :	2 324.89 €
Montant total HT :	35 537.69 € HT
Montant total TTC :	42 645.22 € TTC

Le conseil accepte cette opération

2/ Délibération -Contrat Groupe d'assurance statutaire sofcap – tarif 2015 hausse de 5%

La commune a adhéré au contrat groupe d'assurance contre les risques statutaires mis en place par le Centre de Gestion de l'Isère avec la SOFCAP – GENERALI sur la période 2012-2015.

Pour la formule suivante :

• Collectivité employant entre 1 à 10 agents CNRACL :

- **franchise de 10 jours au taux de 5.35 %**

A compter du 1er janvier 2015, des taux de cotisation au contrat groupe d'assurance mis en place par le Centre de Gestion pour garantir la commune contre les risques financiers inhérents au régime de protection sociale, sont portés à :

• Collectivité employant entre 1 à 10 agents CNRACL :

- **franchise de 10 jours au taux de 5.62 %**

Le conseil accepte le renouvellement de cette assurance groupe par le biais du CDG38

3/ Point projet commerces et logement – Prix du terrain zone AUd

Après plusieurs négociations avec le promoteur, Mme le Maire annonce que le prix du terrain a été fixé à 360 000€, (calculé en fonction de la SHAB potentielle, la surface plancher), le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Au moment de la vente, la commune devra veiller aux clauses et demandera l'aide de Franck POLISANO, technicien « Aménagement économique » à la 3C2V.

Un cahier des charges de cession devra être établi.

Bornage de la zone AUd : présentation du Devis Sintégra pour 980€HT, accepté.

Modification zone AUd en AU : M. LATUILLERIE, Urbaniste

Présentation du projet modifié devant le SCOT et les autres partenaires

4/ Dossier urbanisme

Présentation du dossier PC de M. REPLAT Julien déposé en mairie le 18/09/2014 : réhabilitation d'une ferme, rue du regonfle : aucune remarque défavorable.

Une commission urbanisme est créée : Le Maire, les Adjoints, Philippe Rodriguez et Audrey Abdelaoui

Retour des dernières réunions :

- SICTOM : Olivier LE BRIZ : la réouverture des molocks sans badge devrait être effective. Travaux de mise en conformité de la déchetterie de Vinay repoussés
- SEDI : Pierre MORAND : les communes délèguent le choix au sedi de retenir le fournisseur d'énergie.

Questions diverses :

- ONF : la vente de bois de la parcelle communale n°2 a produit une recette de 17 300€
- Cour Laporte : Demande d'alignement par le géomètre Agate : l'alignement sera celui limité par la grille déjà en place
- Jardin partagé : présenté par Didier CHENEAU (réunion d'information aux habitants, à définir)
- Histoire du village : Claude WIART : recensement du patrimoine et son histoire, développement de l'aspect touristique - Faire passer l'information, constituer un groupe.
- Bois près du terrain de bosses : Philippe RODRIGUEZ se propose de trouver des personnes intéressées du village pour couper certains arbres puis les emporter et nettoyer le bois.